



FRAIS DE SÉJOUR

Maison de Retraite Saint-Joseph UPAD Manoir des Sources

Prix de journée à compter du 1^{er} JANVIER 2025

Fixé par le Conseil départemental de la Sarthe
selon arrêté n° 24/7157 du 24 décembre 2024

	GIR 5-6	GIR 3-4	GIR 1-2
HEBERGEMENT	62.71 €	62.71 €	62.71 €
TICKET MODÉRATEUR	7,42 €	7,42 €	7,42 €
DEPENDANCE (APA) <i>Payée par le Conseil Général</i>		10.08 €	20.16 €
PRIX JOURNÉE	70.13 €	80.21 €	90.29 €
Total 30 jours	2 103.90 €	2 406.30 €	2 708.70 €
Total 31 jours	2 174.03 €	2 486.51 €	2 798.99 €

Le prix de pension est exigible à terme échu dans les premiers jours du mois suivant. Une facture est éditée.

Certains résidents peuvent, en raison de ressources insuffisantes, bénéficier de l'aide sociale aux personnes âgées. Le dossier de demande d'aide sociale doit être constitué par le tuteur ou référent familial ; notre service administratif peut vous aider dans cette démarche.

Cette attribution reste soumise à la décision des commissions communales et départementales d'admission à l'aide sociale. Les enfants et petits-enfants sont alors soumis à l'obligation alimentaire en fonction de leurs ressources respectives.

Tarif pour hébergement : Personne âgée de moins de 60 ans : Prix journée : 92.74 €

Total 30 jours : 2 782.20 €

Total 31 jours : 2 874.94 €